

BRODI SPECIALTY PRODUCTS LTD
250 COCHRANE DRIVE, UNIT 9
MARKHAM; ONTARIO; L3R 8E5
CANADA

PRODUIT: 5 in 1



Section 01: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

FABRICANT..... Brodi Specialty Products Ltd.
250 Cochrane Drive, Unit 9
Markham,
Ontario
Canada
L3R 8E5
905-475-6084

NOM DE PRODUIT..... 5 in 1

FAMILLE CHIMIQUE..... HYDROCARBURES.

POIDS MOLECULAIRE..... NON APPLICABLE.

FORMULE CHIMIQUE..... NON APPLICABLE.

NOMS DE MARQUE ET SYNONYMES..... 5 in 1

USAGE DE PRODUIT..... *NO TRANSLATION AVAILABLE*.

NUMERO DE LIVRE LABORATOIRE..... F 01-093.

Section 02: COMPOSITION/INGREDIENTS SUR LES COMPOSANTS

INGREDIENTS DANGEREUX	%	LIMITES D'EXP	#C.A.S.	DL/50, VOIE, ESPECE	CL/50 VOIE, ESPECE
HYDROTREATED MIDDLE DISTILLATE	60-90	N/A	64742-46-7	NON DISPONIBLE	NON DISPONIBLE
NO TRANSLATION AVAILABLE	10-30	N/A	8042-47-5	NON DISPONIBLE	NON DISPONIBLE
ETHER DE DIPROPYLENE GLCOL ETHYLIQUE	1-5	100 ppm	34590-94-8	5135 mg/kg RAT - ORALE	NON DISPONIBLE
PROPRIETARY COMPONENTS	1-5				
ACETONE	1-5	750 ppm	67-64-1	>9750 mg/kg RAT - ORALE	>16000 ppm (4 h) RAT - INHAL
DIOXYDE DE CARBONE	1 - 5	5000 ppm	124-38-9	NON APPLICABLE	NON DISPONIBLE

Section 03: IDENTIFICATION DES DANGERS

VOIE DE PENETRATION INGESTION..... PEUT CAUSER DES MAUX DE TETE, DES NAUSEES, DES VOMISSEMENTS ET DES FAIBLESSES.

INHALATION AIGUE..... IRRITE LES VOIES RESPIRATOIRES. AGENT(S) DE PROPULSION - SIMPLE ASPHYXIANT.

CONTACT AVEC LES YEUX..... LES VAPEURS PEUVENT IRRITER.

ABSORPTION PAR LA PEAU..... AUCUNE DONNEES DISPONIBLE POUR LE MELANGE DE CE PRODUIT.

CONTACT AVEC LA PEAU..... IRRITATION LEGERE.

EFFETS D'EXPOSITION AIGUE..... VERTIGES, NAUSEES. IRRITATION DES YEUX ET DE LA PEAU.

EFFETS D'EXPOSITION CHRONIQUE..... LES SOLVANTS PEUVENT CAUSER UNE DERMITE DE CONTACT.

LIMITE D'EXPOSITION DU PRODUIT..... VOIR SECTION II.

Section 04: PREMIER SOINS

PREMIERS SECOURS EN CAS D'URGENCE..... CONTACT AVEC LES YEUX: RINCER LES YEUX A GRANDE EAU PENDANT AU MOINS 15 MINUTES ET CONSULTER UN MEDECIN. CONTACT AVEC LA PEAU: LAVR LA PEAU ATTEINTE A L EAU ET AU SAVON DOUX. INHALATION: SORTIE LA VICTIME AU GRAND AIR. INGESTION: NE PAS FAIRE VOMIR. OBTENIR IMMEDIATEMENT DES SOINS MEDICAUX.

Section 05: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

TEMPERATURE D'AUTO IMFLAMMATION..... 465.

PROCEDURES SPECIALES..... ON PEUT UTILISER L'EAU PROVENANT DES GICLEURS DE PULVERISATION POUR REFROIDIR LES CONTENANTS FERMES ET EMPECHER UN AUGMENTATION DE LA PRESSION LORS DE L'EXPOSITION A DES TEMPERATURES EXTREMES. PORTER UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME ET DES VETEMENTS DE PROTECTION.

INFLAMMABILITE..... AUCUN UN PRODUIT INFLAMMABLE (SELON DES REGLEMENTS CANADIENS D'AEROSOL).

SI OUI, SOUS QUELLES CONDITIONS?..... CHALEUR EXCESSIVE, ETINCELLES ET FLAMMES.

MOYENS D'EXTINCTION..... DIOXYDE DE CARBONE, POUDRE CHIMIQUE, MOUSSE.

SEUIL MAXIMAL D'INFLAMMABILITE..... 12.8.

(% VOLUME)

SEUIL MINIMAL D'IMFLAMMABILITE..... 2.6.

(% VOLUME)

DONNEES SUR LES RISQUE D'EXPLOSION.

SENSIBILITE AUX DECHARGES STATIQUES..... NON APPLICABLE.

SENSIBILITE AUX CHOCS..... NON APPLICABLE.

PRODUITS DE COMBUSTION

PRODUIT: 5 in 1**Section 05: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

DANGEREUX.....	VAPEUR ET FUMÉE D'HYDROCARBURES. MONOXYDE DE CARBONE LORSQUE LA COMBUSTION EST INCOMPLETE.
PROJECTION DE LA FLAMME- AEROSOL EST CLASSEE COMME:.....	0 cm.
RETOUR DE FLAMME.....	NON.
POINT D'ECLAIR (C), VASE CLOS DE TAGLIABUE(CONCENTRE).....	LA VALEUR CONNUE LA PLUS BASSE EST L'ACETONE @ -18C.

Section 06: MESURES DE DÉCHARGEMENT ACCIDENTEL

PROCEDURES DE NETTOYAGE FUITE/DEVERSEMENT	ELOIGNER TOUTE SOURCE D'IGNITION. UTILISER UN MATERIAU ABSORBANT INERTE ET DES OUTILS QUI NE PRODUISENT PAS D'ETINCELLES. EVITER D'INHALER LES VAPEURS. AERER L'ENDROIT. EMPECHER L'ACCES AUX COURS D'EAU.
--	--

Section 07: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

CONDITIONS D'ENTREPOSAGE.....	GARDER A L'ECART DES SOURCES DE CHALEUR, ETINCELLES, OU FLAMMES.
CONTROLES D'INGENIERIE.....	VENTILATION - LOCALE (MECANIQUE LORS DE L'UTILISATION A L'INTERIEUR DE FACON CONTINUE.
PRECAUTIONS A PRENDRE POUR LA MANUTENTION ET L'ENTREPOSAGE.....	RANGER DANS UN ENDROIT FRAIS ET BIEN AERE, DONT LA TEMPERATURE D'EXCEDE PAS 50 DEG C.
MATIERES SYNERGIQUES.....	AUCUN CONNU.

Section 08: PROTECTION DE L'EXPOSITION CONTROLS/PERSONAL

GANTS/TYPE.....	HABITUELLEMENT PAS EXIGE.
RESPIRATOIRE/TYPE.....	LORS DE L'UTILISATION A L'INTERIEUR DE FACON CONTINUE, ON RECOMMANDE D'UTILISER UN RESPIRATEUR DU TYPE A CARTOUCHE (NIOSH/MSHATC 23C OU EGALER.
YEUX/TYPE.....	VERRES DE SECURITE.
CHAUSSURES/TYPE.....	PAS NORMALEMENT REQUIS.
AUTRE/TYPE.....	NON REQUIS(E).

Section 09: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ETAT PHYSIQUE.....	LIQUIDE.
APPARENCE.....	LIQUIDE AMBRE LIMPIDE.
ODEUR.....	HYDROCARBURES.
SEUIL DE L'ODEUR.....	NON DISPONIBLE.
PRESSION DE VAPEUR(PSIG)(AER)..... @ 20 C	90-110.
POINT D'EBULLITION.....	>260 deg C.
TAUX D'EVAPORATION.....	MOINS DE 1.
ACETATE DE BUTYLE NORMALE	
DENSITE DE VAPEUR (AIR=1)..... (PAR POIDS)	PLUS DE 1.
SOLUBILITE DANS L'EAU g/L (20°C).....	NEGLIGEABLE.
pH.....	NON APPLICABLE.
DENSITE (LIQUIDE).....	0.80-0.86.
COEFFICIENT DE REPARTITION EAU/HUILE.....	NON DISPONIBLE.
POINT DE CONGELATION:(°C).....	NON DISPONIBLE.
% DE LA VOLATILITE DE AEROSOL..... (PAR POIDS)	NON DISPONIBLE.

Section 10: STABILITE ET REACTIVITE

PRODUITS DANGEREUX DE DECOMPOSITION.....	VAPEURS ET FUMÉE D'HYDROCARBURES. MONOXYDE DE CARBONE LORSQUE LA COMBUSTION EST INCOMPLETE.
STABLE CHIMIQUEMENT:	
OUI.....	SOUS DES CONDITIONS NORMALES.
NON, QUELLES CONDITIONS?.....	NON APPLICABLE.
COMPATIBILITE AVEC D'AUTRES SUBSTANCES. NO, LESQUELLES?.....	OXYDANTS PUISSANTS.
REACTIVITE, SOUS QUELLES CONDITIONS?....	NON APPLICABLE.

Section 11: RENSEIGNEMENTS SUR LA TOXICITE

EFFETS DE REPRODUCTION.....	AUCUNE INFORMATION N'EST DISPONIBLE ET AUCUN EFFET NUISIBLE SUR LA REPRODUCTION N'EST PRESUME.
IRRITATION DU PRODUIT.....	IRRITANT DES YEUX ET DE LA PEAU.
CAPACITE DE SENSIBILISATION DU PRODUIT..	INCONNU(E).
CANCEROGENICITE DU PRODUIT.....	LES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE CE PRODUIT NE SONT PAS INSCRITS COMME CANCEROGENES PAR LE NTP (NATIONAL TOXICOLOGY PROGRAM). ILS NE SONT PAS REGLEMENTES COMME TELS PAR L'OSHA (OCCUPATIONAL SAFETY AND HEALTH ADMINISTRATION) ET N'ONT PAS ETE EVALUES PAR LE CIRC (CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LE CANCER) NI PAR L'ACGIH (AMERICAN CONFERENCE OF GOVERNMENTAL INDUSTRIAL HYGIENISTS).
TERATOGENESE.....	AUCUNE INFORMATION N'EST DISPONIBLE ET AUCUN EFFET TERATOGENE NUISIBLE N'EST PRESUME.
MUTAGENESE.....	AUCUNE INFORMATION N'EST DISPONIBLE ET AUCUN EFFET MUTAGENE NUISIBLE N'EST PRESUME.

PRODUIT: 5 in 1

Section 12: RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUE

ENVIROMENTAL..... NON DISPONIBLE.

Section 13: DECHETS

METHODE D'ELIMINATION..... NE PAS PERFORER OU JETER LES CONTENANTS AU FEU, MEME VIDES. ELIMINER CONFORMEMENT A LA REGLEMENTATION LOCALE, PROVINCIALE ET FEDERALE.

Section 14: L'INFORMATION DE TRANSPORTCLASSIFICATION DU T.M.D..... BIEN DE CONSOMMATION (AEROSOLS, UN1950, CLASS 2.2).
D.O.T. CLASSIFICATION..... BIEN DE CONSOMMATION, ORM-D.**Section 15: LEGISLATION****RÈGLEMENTS CANADIENS**CLASSIFICATION SIMDUT..... A,D2B.
CNFC SECTION 3.3.5..... NIVEAU 3.
CEPA (Loi Canadienne De Protection D'Enviromental) TOUTES LES SUBSTANCES DANS CE PRODUIT SONT ÉNUMÉRÉES SUR LA LISTE CANADIENNE DE SUBSTANCES DE DOMISTIC (DSL) OU NE SONT PAS EXIGÉES POUR ÊTRE ÉNUMÉRÉES.**RÈGLEMENTS U.S.**NIVEAU DE HMIS - SANTE..... 1 HASARD QUELQUE PEU.
NIVEAU DE HMIS - INCENDIE..... 1 HASARD QUELQUE PEU.
NIVEAU DE HMIS - REACTIVITE..... 0 HASARD MINIMUM.
HMIS ÉVALUANT LA PROTECTION PERSONNELLE B.
NFPA CODE 30B..... NIVEAU 3.
L'INFORMATION DE SARA 313 : CE PRODUIT NE CONTIENT AUCUN TI SOUMIS D'INGREDIENTS LES CONDITIONS DE REPORTAGE DE LA SECTION 313 DE LA PLANIFICATION DE SECOURS ET LA COMMUNAUTE DROIT-A-CONNAISSANT L'ACTE DE CFR 372. CAS # : NOMMÉ CHIMIQUE : N/A.
CALIFORNIA PROPOSITION 65:..... LE RAPPORT SUIVANT EST FAIT AFIN D'ÊTRE CONFORME À L'EAU POTABLE SÛRE DE LA CALIFORNIE ET À L'ACTE TOXIQUE D'APPLICATION DE 1986 : AVERTISSEMENT : CE PRODUIT NE CONTIENT INTENTIONNELLEMENT AUCUN PRODUIT CHIMIQUE CONNU DE L'ÉTAT DE LA CALIFORNIE POUR CAUSER LE CANCER, LES DÉFAUTS DE NAISSANCE OU TOUT AUTRE MAL REPRODUCTEUR. CAS # : NOMMÉ CHIMIQUE : N/A.
TSCA (Acte Toxique De Commande De Substances des) TOUT LE COMPOSANT DE CE PRODUIT SONT ÉNUMÉRÉS SUR LE INVENTAIRE DE TSCA.
VOC (w/w%)..... 5. TOUTES LES IMPURETÉS ACTUELLES DANS CE PRODUIT SONT EXEMPTES DE LA LISTE.**Section 16: AUTRE RENSEIGNEMENTS**NOTICE DE BRODI SPECIALTY PRODUCTS LTD. LES RENSEIGNEMENTS FIGURANT SUR LA PRESENTE FICHE SIGNALÉTIQUE SONT FOURNIS GRATUITEMENT PAR BRODI SPECIALTY PRODUCTS LTD. BIEN QUE NOUS LES CROYONS FIABLES, ILS S'ADRESSENT A DES PERSONNES QUALIFIÉES QUI S EN SERVENT A LEURS PROPRES RISQUES. BRODI SPECIALTY PRODUCTS LTD. N ASSUME AUCUNE RESPONSABILITE QUANT AUX EVENEMENTS QUI PEUVENT SE PRODUIRE OU AUX DOMMAGES QUI PEUVENT DECOULER DE LEUR UTILISATION. LES RENSEIGNEMENTS QUI APPARAISSENT SUR LA PRESENTE FICHE SIGNALÉTIQUE NE SE RAPPORTENT QU AU PRODUIT DESIGNÉ SUR CELLE-CI ET NE S' APPLIQUENT PAS A NUE UTILISATION AVEC D'AUTRES SUBSTANCES OU DANS AUTRES PROCÉDES.
PREPARE PAR..... MSDS Coordonnateur, (877-744-0751) ext 205, Brodi Specialty Products Ltd.
PREPARATION DATE JAN01/09